COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT LOUP

Saint Clément de Rivière
Mairie
Avenue Bouzenac
34980 St Clément de Rivière
Tél : 04.67.66.66.66

Commune de Saint Clément de Rivière
Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Mise en Compatibilité du PLU par Déclaration de Projet n°1
Projet de pôle médical et paramédical

Document graphique du règlement

Plan de zonage général : Autres dispositions édictées par le PLU

Echelle : 1/6000ème

Chargé d'étude :
ADELE SFI URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adele-sfi@adelesfi.fr

Plan cadastral, source :
DGFIP 0 2024-04 DGF CC43
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées :
RGF93 - Projection Lambert 93

Courbes de niveau :
source IGN 2021
données RGE ALTI®.

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatisés
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

5.5

Ref: scr2/PLU24ncl1ub_dlp
18 juillet 2024

Approbation du PLU : DCM du 21 octobre 2021
Approbation de la modification n°1 du PLU : DCM du 27 octobre 2022
Approbation de la Mise en Compatibilité du PLU par Déclaration de Projet n°1 : DCM du .....

ADELE SFI et SPI GRAPHIC déclinent toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant diffusion.

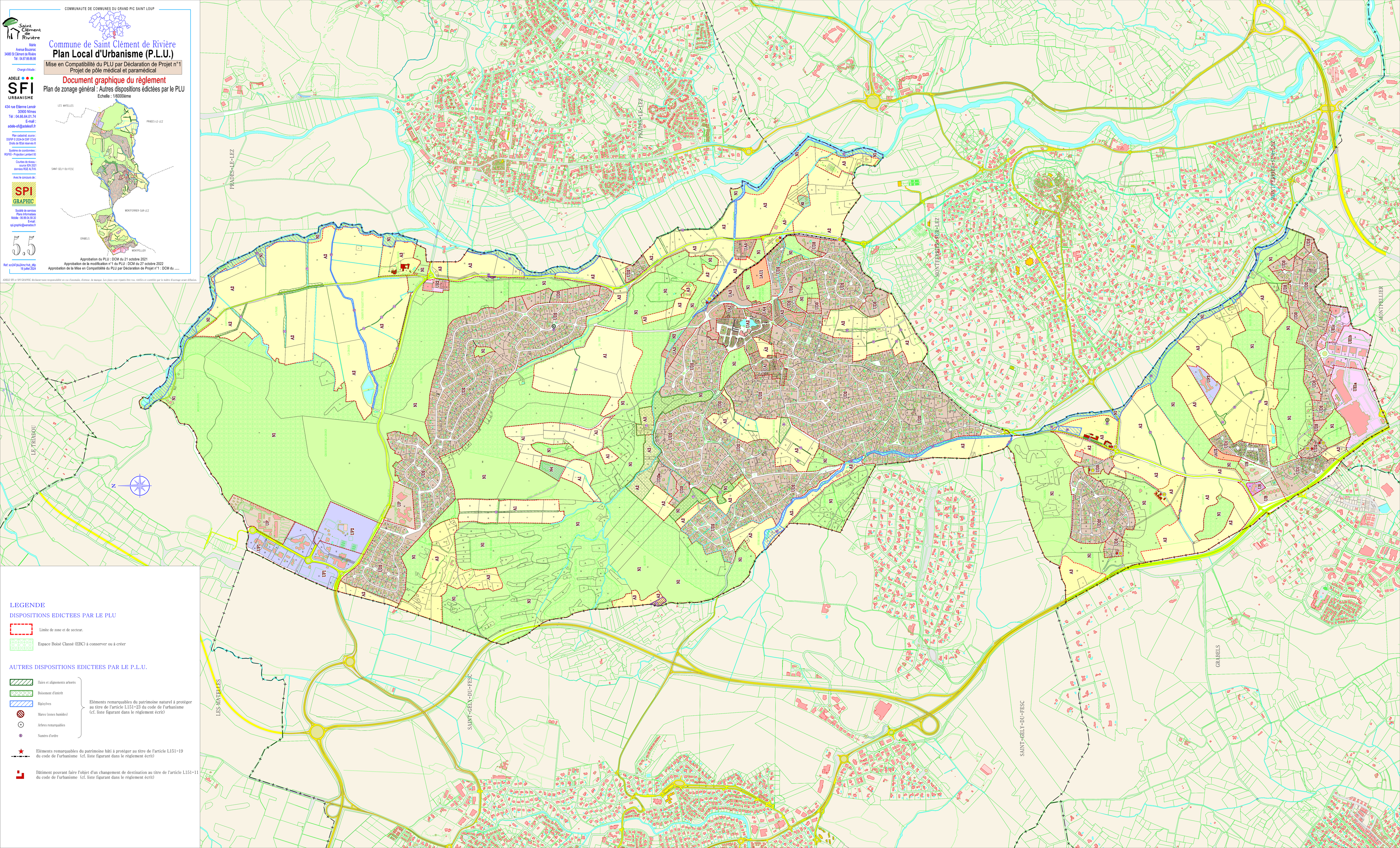

LEGENDE

DISPOSITIONS EDICTEES PAR LE PLU

- Limite de zone et de secteur.
- Espace Boisé Classé (EBC) à conserver ou à créer

AUTRES DISPOSITIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Haies et alignements arborés
- Boisement d'intérêt
- Ripisylves
- Mares (zones humides)
- Arbres remarquables
- Numéro d'ordre

Eléments remarquables du patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme (cf. liste figurant dans le règlement écrit)

- Eléments remarquables du patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme (cf. liste figurant dans le règlement écrit)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme (cf. liste figurant dans le règlement écrit)